

## *Centre de valorisation organique de Beauregard Baret*

Depuis 2018 le centre de valorisation organique de Beauregard Baret, géré par la société VALOMSY, souhaite contribuer à l'amélioration des habitats en faveur de la biodiversité. La première année de gestion a été consacrée à la création de nouveaux espaces et à l'amélioration de ceux existants (création d'un verger, implantation d'îlots mellifères, hôtel à insecte...) Le deuxième plan d'action, pour l'année 2019, faisant l'objet de ce rapport d'activité, était axé sur à la fois la création de nouveaux espaces, mais aussi sur le suivi de ceux implantés les années antérieures.

Suite à cette deuxième année de gestion, ce rapport d'activité dresse le bilan des actions conduites.

Il rappellera dans un premier temps le contexte général dans lequel s'inscrit le site de Beauregard Baret, puis les objectifs fixés pour 2019.

Ensuite chaque action sera présentée et fera l'objet d'un regard critique sur son déroulement et ses aboutissements. Il en découlera les perspectives à établir pour chacun des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Enfin seront évoquées de nouvelles pistes et de nouvelles actions en faveur de la biodiversité.

## I Pour rappel

### Contexte géographique

Situé en bordure de la rivière Isère et au pied des premiers contreforts du Vercors, le centre de valorisation organique du SYTRAD est implanté depuis 2010 sur la commune de Beauregard Baret, au lieu dit les clos à une altitude de 220 mètres

Son emprise foncière est proche de 9 hectares (8,70 ha précisément), dont 3800 m<sup>2</sup> sont potentiellement valorisables pour la biodiversité.



### Contexte écologique de la région

D'un point de vue pédologique, le sol est de type molassique dont la texture est calcaro-greaseuse. Ces caractéristiques le rendent peu profond, par endroit, drainant, friable et au PH neutre à basique. Il peut comporter, plus en profondeur, des veines d'argile bleu compactes ou des alluvions agglomérés, grossiers et jaunâtres.

D'un point de vue climatique, le climat est sub-méditerranéen altéré par des influences montagnardes liées à la proximité du massif du Vercors. Située dans un couloir, entre deux massifs montagneux, la région est particulièrement ventée.



Les précipitations se situent entre 850 et 950 mm par an. Les hivers sont assez rigoureux et les étés chauds (moyenne annuelle de 12°, moyenne du mois le plus chaud de 22° et moyenne du mois le plus froid de 3,5°)

D'un point de vue paysager, le secteur de Beauregard baret se constitue de zones rupestres associées au Buis, au Chêne pubescent et au Pin sylvestre. La zone de piémont, en se rapprochant de la rivière Isère, alterne entre des plateaux cultivés et des combes profondes et étroites non exploitées. L'agriculture est essentiellement tournée vers la nuciculture (culture du noyer) et plus secondairement vers les céréales et l'aviculture.

## Potentiel écologiques du site

Positionné sur les dernières terrasses avant les bergers de l'Isère le site jouxe avec une zone boisée constituée d'une chênaie-frênaie assez ancienne. Les points d'eau artificiels attirent des amphibiens et les abords du site offrent des milieux ouverts pouvant être considérés comme des pelouses sèches.

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est potentiellement présent. Les odonates comme l'Aeschna isocèle (*Aeshna isoceles*), la Cordulie à tâches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*) ou l'Aeschne printanière (*Brachytron pratense*) peuvent fréquenter ponctuellement le site.

Les chiroptères comme le grand Murin (*Myotis myotis*), le Vespertillon à moustaches (*Myotis mystacinus*) peuvent aussi venir chasser sur cette zone. L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) est également présent.

Concernant les reptiles, la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) et la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) sont susceptibles d'être rencontrées.



Engoulevent d'Europe



Couleuvre d'Esculape



Le grand Murin



L'Aeschne printanière

D'un point de vue floristique l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis singe (*Orchis simia*) sont potentiellement présentes.

## Définition des objectifs généraux des aménagements

A partir du bilan 2018, des caractéristiques décrites auparavant et de la volonté d'aménager et d'entretenir le site à des fins écologiques et patrimoniales, le plan d'aménagement se décline en 5 parties.

1 : Remplacer les arbres fruitiers morts et effectuer une taille de formation des plants ayant repris

2 : Remplacer les arbustes morts, plantés en 2018 en vue d'améliorer le potentiel alimentaire du site en faveur des pollinisateurs.

3 : Intégrer une mare sur le site.

4 : Empêcher l'intrusion des amphibiens dans le 2ème bassin et limiter le développement de la strate herbacée sur le pourtour des bassins.

5 : Favoriser l'habitat de la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*

## II Mise en œuvre et analyse du plan d'aménagement

Fiche action N° 1 : Remplacer les arbres fruitiers morts et effectuer une taille de formation des plants ayant repris.

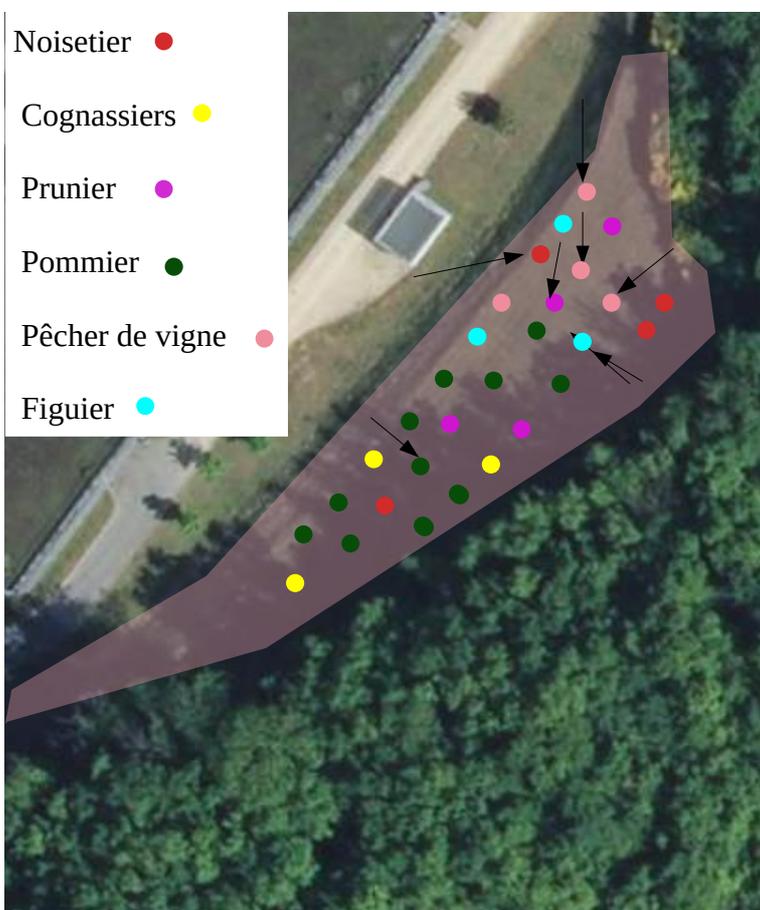
7 arbres fruitiers n'avaient pas repris au printemps. Ce sont les espèces et les variétés figurant sur le plan et le tableau ci-dessous.

### Espèces et des variétés à remplacer

Espèces	Variétés	Nbr
Pêcher de vigne	Lisette	1
	Tardive de ferlay	2
Noisetier	Aveline de Provence	1
Figuier	Dalamtie	1
Pommier	De noyer	1
	Carcavelle	1

Les arbres à remplacer sont situés essentiellement au départ du verger. Cela peut s'expliquer par la présence d'une humidité plus significative lors de la plantation qui aurait asphyxié les jeunes arbres.

Le chantier a été réalisé le 24 janvier 2019 par un groupe de 6 élèves de BTS GPN de la MFR de Mondy, dans le cadre du financement de leur stage de coopération internationale.



### La plantation

Le sol ayant été préparé pour la première plantation, celui-ci était déjà ameubli. Le creusement des trous pour les nouveaux sujets a été facile. C'est aussi pour cette raison que les trous creusés manuellement, n'avait pas besoin d'être aussi volumineux qu'en 2018.

Les trous creusés faisait environ 60 cm de diamètre pour une profondeur d'environ 40 à 50 cm.

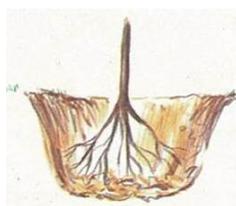
L'apport de compost était inutile car réalisé l'année passée.

Les tuteurs de 170 à 200 cm ont été, comme prévu, réutilisés tout comme le paillage individuel de 80 x 80 cm de chaque plant.

Tous les plants de remplacement semblent avoir repris. Reste à confirmer au printemps 2020.



La technique de plantation est la même que celle décrite dans le plan d'action 2019



Premièrement le pralinage du système racinaire

Deuxièmement mise en terre et rebouchage en veillant au positionnement du colet

Troisièmement tassement de la terre au pied pour évacuer l'air en veillant à conserver un effet cuvette

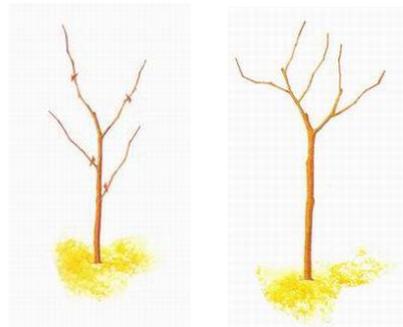
Compte tenu du temps et du bois décheté dont nous disposons, un paillage complémentaire sur tout le vergers, a pu être réalisé. Ce dernier fut d'une grande utilité cet été et en ce début d'automne particulièrement secs.



### Taille, suivi et entretien

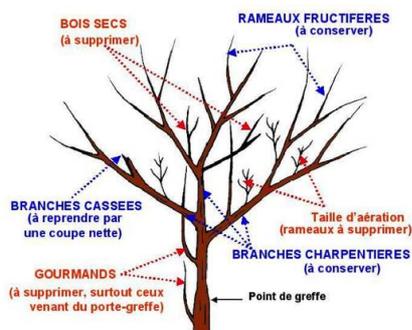
La taille fût réalisée le 27 février dans un contexte peu ordinaire. En effet dans l'objectif que les personnels du site s'approprient cet espace, un temps de formation et de sensibilisation à la taille de formation (en "plein vent") des fruitiers a été conduite par Yohann PROST sur une durée de 2h00. Ce fût l'occasion d'aborder des sujets environnementaux et d'écologie au sens plus large avec les personnels présents.

Ce moment a été particulièrement convivial et apprécié de toutes et tous.



2019

2020



2024....

Suite cela une documentation leur a été remise, reprenant l'essentiel de l'intervention : Le principe d'un verger conservatoire, les techniques de taille, les principales maladies du verger, les moyens de prévention et de lutte.



*Initiation à l'implantation et à l'entretien d'un verger conservatoire*





*Le 27 Février 2019 sites de Beauregard Baret et de St Barthélémy de Vals*

*Yohann PROST BIODI'VERT*

L'entretien de la strate herbacée sera réalisé par le passage en mars puis un en septembre d'un tracteur auto porté muni d'un bac récupérateur.

Malgré une première approche estimant que la disponibilité herbagère ne permettait pas d'envisager un éco-pâturage , vraisemblablement il reste à tester avec seulement 2 à 3 moutons.

La veille sanitaire a consisté comme chaque année à visiter le verger toutes les 3 semaines, en moyenne, d'Avril à Août selon les risques épidémiologiques liés aux conditions météorologiques. Selon les observations faites, il a été réalisé 2 traitements au soufre puis 2 autres au cuivre. Ces traitements ont eu cours entre avril et Juin. Les pêchers ont eu en plus un traitement contre la cloque début Juin.



Concernant l'usage de la boullie bordelaise, celui-ci est de plus en plus controversé. Une autre alternative devra être recherchée pour le suivi 2020.

## Fiche action N° 2 : Remplacer les arbustes morts plantés en vue d'améliorer le potentiel alimentaire du site en faveur des pollinisateurs.

Suite à la plantation de 2018 une trentaine de plants n'ont pas repris. Cela concerne essentiellement les ajoncs d'Europe et 3 lauriers sauce. Ils ont été remplacés par des lauriers tin plus résistants et plus adaptables. Ils produisent aussi des petites baies attractives pour l'avifaune en hiver.

Le linéaire a, quant à lui, été complété avec les arbres de judé, absents lors de la première plantation. A noter qu'ils sont de très petites tailles et que leur reprise semble timide. Il est à souligner que les îlots sont implantés sur le décaissement qui accueille le bâtiment. Le sol est donc très pauvre et contient peu de terre végétale.

Pour autant on peut observer de belles floraisons au cours du printemps et de l'été qui ont leur effet sur les insectes recherchés



Le paillage coco utilisé la première fois a été, là aussi, réutilisé et selon les besoins, le paillage en bois décheté, a pu être rechargé.

Cette opération s'est déroulée également le 24 janvier 2019 avec l'association l'équipage, composée de 6 jeunes BTS GPN.

### Suivi et entretien des îlots et du linéaire



Pour le linéaire, les cerisiers Ste Lucie ont été rabattus d'1/3 afin de renforcer le système racinaire et d'obtenir une densification plus rapide. Les Arbousiers (dont 4 ont été remplacés) n'auront pas de taille particulière car de croissance plus lente et d'implantation plus délicate.

Pour les îlots arbustifs, les cystes ont été, pour les sujets les plus développés, légèrement rabattus, tout comme les sauges. Les lauriers sauce n'ont pas été taillés. Les quelques ajoncs d'Europe restants ont été rabattus d'1/3. Mais leur avenir semble bien compromis

## Fiche action N° 3 : Intégrer une mare sur le site

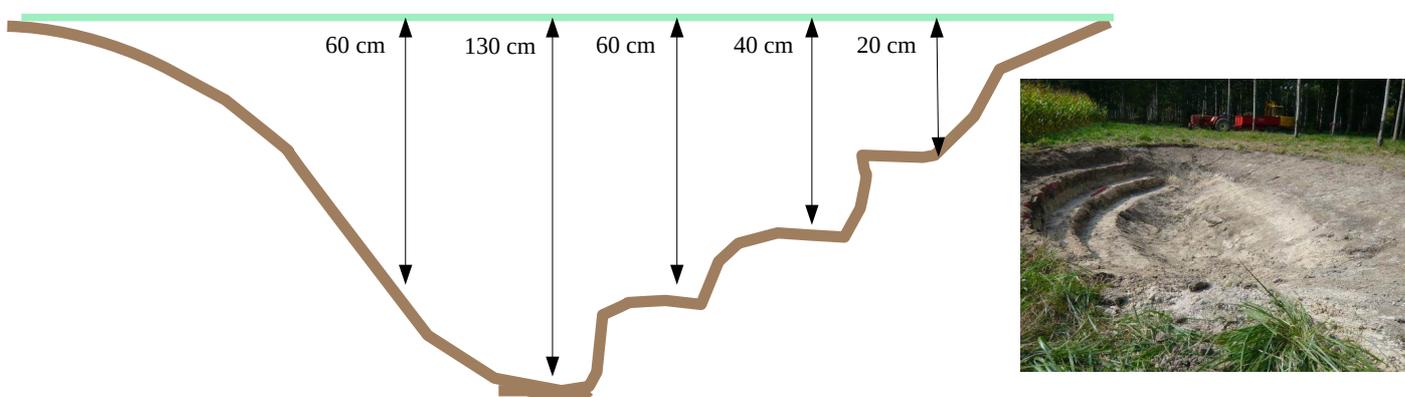
**Cette action est désormais prévue pour février 2020, période à la quelle auront lieu des travaux le bassin ouest. Ainsi l'entreprise GAUTHIER BTP ne sera mobilisée qu'une seule fois sur le même site**

La proximité de la rivière "Isère" est un véritable atout pour développer et accroître la biodiversité du site. L'implantation d'une mare, d'environ 50 m<sup>2</sup>, sera un véritable plus. La végétation aquatique qui se développera sur son pourtour offrira refuge et site de reproduction pour les odonates. Son alimentation se fera par déversement des eaux de pluie. Ce plan d'eau doit disposer d'un profil favorable à la diversification floristique et au cortège faunistique associé.

### Choix du profil et technique de création.

Le profil surfacique doit être informe et aux contours irréguliers. Sa forme dépendra aussi de l'emplacement de cuves souterraines (c.f plan d'implantation).

Le profil en coupe doit offrir une pente douce et être structuré en palliers.



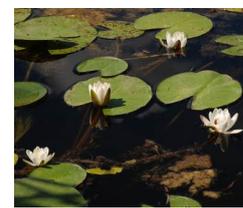
Une profondeur supérieure à 80 cm est nécessaire pour disposer d'une zone hors gel.

Le sol s'avérant plus tôt argileux, aucun apport en bentonite ne devrait être nécessaire. La profondeur d'1,30 mètres n'atteindra pas le réseau de circulation des eaux pluviales situé à plus de 2 mètres sous terre.

### Implantation de la végétation.

Trois possibilités pour cela :

- L'apparition des végétaux se fera naturellement mais l'aspect esthétique sera plus long à venir (environ 2 à 3 ans)
- On déversera de la vase d'étangs ou de plans d'eau du secteur afin de disséminer les graines. Le processus naturel sera alors accéléré. De plus, les graines seront issues de sujets adaptés aux conditions de développement local.
- On implante des végétaux aquatiques dont le système foliaire est déjà formé. Le coût s'avère très élevé pour un résultat peu probant.



Plan d'implantation de la mare



## Fiche action N°4 : Empêcher l'intrusion des amphibiens dans le bassin de récupération des eaux d'eau et limiter le développement de la strate herbacée sur le pourtour des bassins.

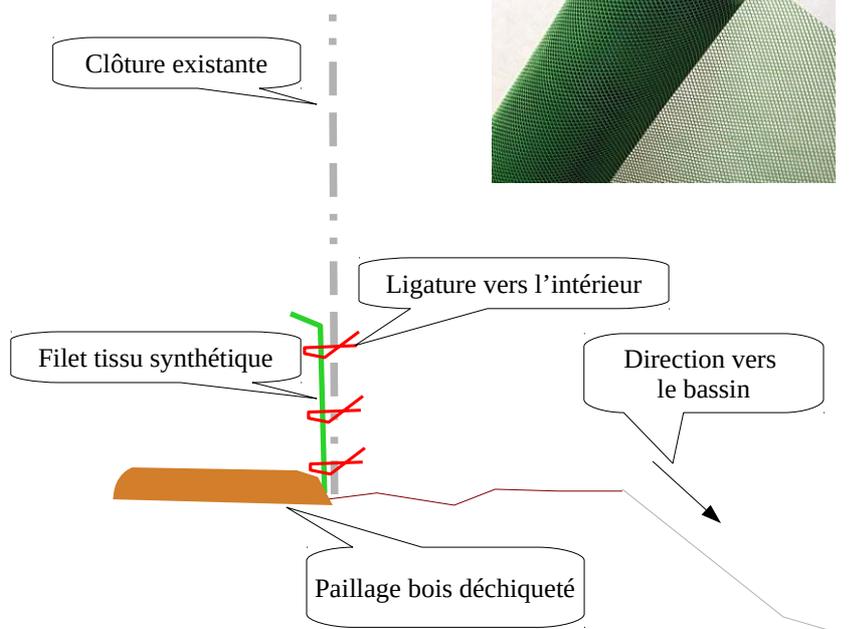
La présence d'eau, dans le bassin de récupération des eaux, attire les amphibiens qui assimilent cet aménagement à un site de reproduction. Les parois du bassin sont constituées d'une géomembrane difficile à franchir lorsque les grenouilles et autres bataraciens souhaitent regagner leur milieu de vie terrestre.

Comme en 2018, pour le premier bassin de récupération des eaux, un filet contre le grillage clôturant le deuxième bassin a été posé un peu tardivement, le 26 février 2019. Le paillage posé un mois plus tôt, par le même groupe de BTS GPN, a limité la fréquence de passage de la débroussailluse et dans le même temps la détérioration du grillage.



### Choix techniques et plan de pose :

Pose d'un filet en tissu synthétique résistant aux UV de 50 cm de hauteur, mailles très fines (5 mm x 5mm).



A noter qu'il sera nécessaire de compléter le dispositif par des piquets bois retenant mieux le filet, qui s'avère très sensible aux vents intenses, fréquents dans la région.

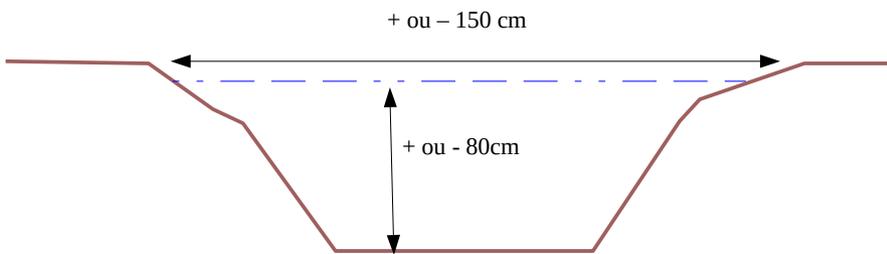
Le décalage entre la date de la pose du filet et le paillage n'a pas été un gage de facilité pour son installation.



## Fiche action N°5 : Favoriser l'habitat de la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*.

Lors du creusement des trous en janvier 2018, pour la plantation du verger, plusieurs salamandres ont été observées, venues tenter de se reproduire dans ces trous où s'était accumulée de l'eau de pluie. Le principe est de créer 2 mini-mares au niveau du verger.

Choix techniques et plan de pose :



Plan de disposition des mini mares "ornières":

Elles ont été disposées de manière à limiter un ensoleillement trop direct qui favoriserait l'évaporation de l'eau.

De plus la proximité directe avec le boisement, lieu de vie terrestre de la Salamandre, est indispensable.

Le creusement de ces ornières a été, encore une fois réalisé par les jeunes BTS GPN. Les mini mares devraient s'étanchéifier, mais un apport d'argile sera peut-être nécessaire.

Les travaux réalisés étape par étape

